



Protocole de reprise des Tests EVA dès le 8 juin 2020

La Direction générale de l'OFPC, après préavis du Bureau du CIF, a validé la reprise des sessions Tests EVA dès le 8 juin 2020.

L'OFPC a pris une série de mesures spécifiques et sanitaires afin de respecter les directives de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

Les collaborateurs de l'OFPC sont formés aux recommandations en matière d'hygiène de l'OFSP afin d'accueillir les candidats dans les meilleures conditions possibles.

Les Recommandations du CIF sur l'utilisation des Tests EVA aux entreprises formatrices et aux associations professionnelles restent en vigueur.

(<http://www.citedesmetiers.ch/geneve/Media/Files/EVA/Recommandations-EVA-CIF>)

Public cible:

Inscriptions uniquement pour les candidats à l'entrée en apprentissage qui ont postulé auprès d'entreprises formatrices qui sollicitent les Tests EVA pour finaliser la procédure de sélection.

Les personnes déjà détentrices d'un titre du secondaire II ne seront pas inscrites aux Tests EVA.

Mesures mises en place par l'OFPC	Modalités pour les candidats
<p>Répartition des candidats dans diverses salles informatiques afin de garantir la distanciation sociale.</p> <p>Marquages au sol afin de garantir le respect d'une distance de 2 mètres entre les personnes.</p> <p>Consignes de l'OFSP affichées dans les salles informatiques et dans les points stratégiques de l'OFPC.</p> <p>Désinfection des surfaces et matériel sensibles régulièrement et après utilisation.</p> <p>Aération régulière des salles informatiques.</p> <p>Solutions hydroalcooliques à disposition de tous les candidats et des collaborateurs dans les salles informatiques.</p> <p>Poubelle spéciale dans les salles informatiques.</p> <p>Vérification des identités sans contact.</p> <p>Résultats EVA adressés aux candidats par e-mail 2 à 3 jours après leur passation.</p> <p>Remplacement des séances d'inscriptions en présentiel pour les sessions publiques par des inscriptions par e-mail à evaofpc@etat.ge.ch.</p>	<p>Le port du masque n'est pas requis pendant les Tests EVA, néanmoins les personnes qui souhaitent le porter, le peuvent, mais ils ne seront pas fournis par nos soins.</p> <p>Afin de limiter au maximum le contact avec des tiers, les candidats sont priés de se présenter seuls dans les locaux de l'OFPC.</p> <p>Se présenter à l'OFPC seulement 5 minutes avant l'heure de convocation et se munir impérativement d'une pièce d'identité.</p> <p>Les candidats sont priés de maintenir la distance de 2 mètres avec autrui en tout temps.</p> <p>Les candidats doivent se désinfecter les mains avec les solutions hydroalcooliques à leur disposition, en entrant et en sortant de la salle informatique.</p> <p>Les candidats sont priés de se munir de leur calculatrice et d'un stylo ou crayon.</p> <p>Les candidats présentant un ou plusieurs des symptômes en lien avec le COVID-19 et/ou qui ont été en contact récent avec des personnes infectées, ainsi que les personnes vulnérables sont priés de rester à la maison et d'adresser un e-mail à evaofpc@etat.ge.ch.</p>

ATTENTION!

Nous remercions les candidats de lire attentivement les informations ci-dessus et de se présenter impérativement à la date figurant sur leurs convocations. En cas d'absence sans motif valable, nous ne pourrions pas garantir une réinscription.